

*Libre et Indépendant*



# ÉLECTIONS CA 2024

Du **28 mars au 04 avril**, les cheminots sont appelés à voter pour les administrateurs salariés dans les CA des sociétés anonymes créées par la loi pour un nouveau pacte ferroviaire.

## Les Conseils d'Administration, ça sert à quoi ?

Le **conseil d'administration est un organe de direction** qui a comme mission, à la tête d'une société, de définir sa stratégie. Le conseil d'administration est composé :

- d'administrateurs (au nombre de trois minimum et de 18 maximum) ;
- d'un président du conseil d'administration qui peut aussi être directeur général de l'entreprise : il a alors le statut de président-directeur général (PDG). Le PDG fait donc partie du conseil d'administration de l'entreprise.

**Les élections** qui nous concernent, **permettent de désigner des administrateurs « salariés »**. Ils sont au nombre de 4 pour la SA SNCF Holding, 3 pour la SA SNCF Voyageurs, 4 pour la SA SNCF Réseau et 2 pour la SA Gares et connexions. Comme l'ensemble des administrateurs, **leur rôle est d'administrer l'entreprise** mais **pour être sûr que la voix des salariés ne soit en aucun cas entendue, les administrateurs « salariés » sont forcément minoritaires**.

À n'en pas douter, les administrateurs représentant l'actionnaire ont bien informé leur mandant, à savoir l'Etat.

Force est de constater que les administrateurs représentant les salariés n'en ont pas fait de même depuis 4 ans : **qui a appris ce qu'il se passe dans cet organe dirigeant de l'entreprise ? Et, c'est d'autant plus regrettable que, c'est dans cet organe dirigeant des SA que se prennent les décisions président à la destinée des Cheminots. Le recours systématique aux filiales pour répondre aux appels d'offre dans le cadre de l'ouverture à la concurrence a été voté favorablement par certains administrateurs « salariés » conformément à leur position sur la Convention Collective Nationale.**

Or, aujourd'hui, la loi pour un nouveau pacte ferroviaire poursuit et accélère une tendance engagée depuis des années en :

- diminuant l'efficacité du ferroviaire,
- baissant la part ferroviaire fret,
- reconsidérant les acquis cheminots,
- dégradant nos conditions de travail.

Cette concurrence "*libre et non faussée*", chère à l'Union Européenne, **atrophie le transport ferroviaire**.

***Manifestement, on peut toujours compter sur l'UE et les dirigeants pour casser le service Public !***

**C'EST NOTRE MANDAT FO !  
VOTRE VOIX, VOTRE FORCE**

**CA SNCF HOLDING**



**CA SNCF Gare & Connexion**



Vos candidats **FO** Cheminots

## CA SA SNCF VOYAGEURS



## CA SNCF Réseau



## AVEC **FO** CHEMINOTS, POUR QUE LES INTÉRÊTS DES CHEMINOTS SOIENT AUDIBLES DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION.

**Transformer Fret SNCF en SAS** a pour effet direct et incontestable sa **privatisation totale et le transfert des trafics rentables à la concurrence.**

L'ouverture à la concurrence du transport de voyageurs suivra pour sûr le même chemin, et ce jusqu'en 2039...

Depuis **2023, le TER essuie les lourdes conséquences** de l'abandon des *petites lignes* dû au **coût d'entretien plus important que le nombre de voyageurs estimé comme non-rentable.**

Que l'attributaire du lot TER soit une filiale SNCF ou non, la pression retombe directement sur ... *roulement de tambour* ... **nos conditions de travail et notre rémunération !**

*Démanteler l'opérateur historique et liquider le statut des personnels sont les buts manifestes de ces contre-réformes.*

Création de RFF en 1997, éclatement de la SNCF sur 3 EPIC en 2014 puis transformation en 2018 des EPIC en 5 SA : tout mène à contraindre la synergie et la centralisation d'une politique ferroviaire.

On continue sur la lancée avec l'ouverture à la concurrence, l'externalisation du FRET et du GIE des services transverses...

Les montants de **l'intéressement 2024, scandaleusement discriminatoires**, illustrent s'il le fallait encore l'explosion de l'entreprise et démontrent l'impérieuse nécessité d'un retour à une SNCF une et indivisible. **Les salaires des cheminots, en berne depuis au moins 10 ans**, montrent quant à eux la nécessité de rebattre les cartes de la représentation syndicale, **les représentants actuels des salariés ne parvenant plus à contraindre la Direction à de véritables augmentations générales de salaires.**

**Voter** pour des administrateurs **FO** Cheminots, c'est envoyer un message clair sur les salaires. Revendiquons de véritables augmentations générales qui doivent à minima compenser les reculs salariaux de ces dix dernières années (15% de recul des salaires par rapport à l'inflation) et qui de plus financent la protection sociale.

**Voter** pour des administrateurs **FO** Cheminots, c'est revendiquer le retour à une véritable entreprise publique de transport ferroviaire.

**Revenons à un véritable service public adapté aux besoins des différents territoires** pour répondre aux besoins réels de la population et aux enjeux environnementaux.

# C'EST NOTRE MANDAT **FO** ! VOTRE VOIX, VOTRE FORCE